

1849

Ferdinand Berthier

RÉPERTOIRE
DES CONNAISSANCES USUELLES
OU FAITS
HÉROÏQUES
ACCOMPLIS
PAR DES SOURDS-MUETS
DANS LES JOURNÉES
DES 22, 23, 24 FÉVRIER

Domaine public

Éditions du Fox

PRÉSENTATION

Ce livre est un recueil d'articles, d'un intérêt inégal, de Ferdinand Berthier. Il s'intéresse successivement à :

- l'histoire de l'éducation des sourds-muets dont il donne un résumé, agrémenté d'avis personnels sur les célébrités, et de quelques statistiques ;

- les actes de bravoure de sourds-muets durant la révolution de 1848 ;

- Victorine Morisseau, sourd-muette-aveugle ;

- la rencontre des sœurs sourdes par l'abbé de l'Épée, qui décidera de sa vocation ;

- Édouard Seguin et sa méthode d'éducation des idiots, auquel il rend hommage ;

- les réponses, bien connues, de Massieu et Clerc ;

- la façon de compter sur les doigts.

Quant à l'histoire du jeune sourd-muet aveugle écossais, annoncée sur la couverture d'origine, elle est absente de cette édition.

LES SOURDS-MUETS

À ne considérer que les faits eux-mêmes, on pourrait contester à la rigueur la justesse de la dénomination de sourds-muets, donnée habituellement à ceux qui sont reçus dans nos établissements philanthropiques. Le mutisme suppose nécessairement l'incapacité de produire des sons et de les articuler, que cette incapacité provienne soit de l'absence de quelques-uns des organes vocaux, soit de quelque défaut de conformation dans cette partie du corps humain. Or, l'enfant sourd-muet naît avec les organes aussi complets et aussi sains, du moins en apparence, que l'enfant qui entend et qui parle. Si on ne voit jamais la langue du premier en mouvement, c'est faute d'exercice ou d'instruction. Supposons un enfant dont les jambes soient condamnées dès le berceau, à rester oisives pendant un plus ou moins long intervalle de temps ; au premier pas, il tombe, mais il n'est pas incapable de marcher. C'est seulement qu'il ne s'est jamais essayé dans cet exercice, L'enfant sourd-muet se trouve dans un cas parfaitement semblable. En effet, sans l'ouïe, ce cicérone de la langue (qu'on me passe le mot), qui la met en jeu, comment l'exercer par lui-même pour venir à bout d'articuler des sons aussi distinctement que l'homme pourvu de cet avantage ? Ainsi donc le mutisme, loin d'être une conséquence forcée de la surdité, se tient seulement dans sa dépendance par un effet de sa liaison naturelle.

La surdité, en général, a pour cause une paralysie totale du nerf auditif, ou, au dire des médecins, un amas de matière dans la cavité interne de l'oreille, ou un gonflement des glandes, ou une excroissance dure qui bouche le conduit auditif, etc.

Ce fait, avéré et aussi clair que la lumière du soleil, avait échappé à l'attention d'Hippocrate et d'Aristote: un bénédictin espagnol, Pedro de Ponce, l'a mis le premier au jour.

Pour obvier à de si graves inconvénients, on dut nécessairement imaginer les moyens d'enseigner aux sourds-muets l'articulation et la lecture sur les lèvres, et, fasciné par les succès plutôt apparents que réels obtenus par ces dernières, on prétendit les faire consister principalement à les faire entrer dans la pleine jouissance des avantages du corps social, sans se donner la peine de chercher seulement s'il ne s'offrirait pas quelque autre voie plus sûre et plus directe.

Jusqu'au VI^e siècle, on n'avait vu aucun vestige d'instruction chez les sourds-muets. Pendant les siècles qui précédèrent l'établissement des asiles consacrés à leur soulagement, ces infortunés furent constamment voués au mépris, à l'ignominie, à toutes sortes de mauvais traitements, à la mort, comme étant la lèpre de la société. Les lois romaines, qui n'étaient pas plus sages, ne leur permettaient pas de disposer, etc. ; mais elles exemptaient de cette disposition absurde les sourds de naissance auxquels la nature avait accordé la parole articulée. *Si enim vox articulata eis naturâ concessa est.*

Ces préjugés, enfants de la barbarie et de la superstition semblaient accrédités par l'opinion que quelques théologiens avaient émise à ce sujet sur la foi de certains passages de saint Paul et de saint Augustin, et par celle des philosophes adoptant les assertions d'Aristote, qui a prononcé que les sourds-

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox